

Victimes accueillies



les victimes s'adressent directement à ces centres (où elles peuvent porter plainte) et non à la police, ainsi que par l'évolution de la société suite aux divers mouvements de libération de la parole (et d'écoute) des victimes.

A l'automne dernier, le CPVS de Bruxelles était par exemple au bord de la saturation, quelques semaines après le lancement du mouvement #Balance-

TonBar, déclenché à partir d'une concordance de témoignages relatifs à des agressions sexuelles rapportées dans le quartier étudiant du Cimetière d'Ixelles. La docteure Christine Gilles, gynécologue responsable du CPVS de l'hôpital Saint-Pierre, s'inquiétait alors de l'essoufflement des équipes en raison de la fréquentation plus élevée que prévu, et ce dès les premiers mois de

fonctionnement.

Sans surprise, le rapport de l'Université de Gand, commandé par la secrétaire d'Etat à l'Egalité des genres, des chances et à la Diversité, Sarah Schlitz (Ecolo), et l'Institut pour l'Egalité des femmes et des hommes, pointe que neuf victimes sur dix sont des femmes. Et plus d'un tiers des victimes avaient déjà subi des violences sexuelles au moins une fois auparavant. Au fil des années, les CPVS voient d'ailleurs revenir de plus en plus de victimes pour une prise en charge à la suite d'un nouvel incident de violences sexuelles, avec un pic observé en 2020. Une année où il y a eu moins d'admissions que prévu en raison des mesures anti-covid, mais qui a vu des victimes redemander des soins auprès d'un CPVS.

Démystification du profil de l'agresseur

Le rapport note que la plupart des victimes se sont présentées suite à un viol et que leur moyenne d'âge est de 24 ans. La moitié d'entre elles sont aux études. Entre 2017 et 2021, 30 % étaient mineures. Un pourcentage qui est monté à 34 % en 2021, et qui peut s'expliquer par l'exposition des enfants aux violences intra-familiales et de l'environnement proche lors des mesures anti-coronavirus : il y a eu proportionnellement plus d'admissions d'adolescents et moins d'admissions d'adultes en 2021 qu'en 2020.

Dans 90 % des cas, l'auteur est un homme et, dans deux tiers des cas, la victime connaissait l'auteur : pour 14 % des victimes, il s'agissait d'un (ex-)partenaire, pour 11 % un membre de la famille ou du ménage. Chez les mineurs, le nombre de victimes qui connaît l'auteur grimpe à 72 %. Une répartition qui a changé au fil des années, où la proportion de victimes d'auteur connu a augmenté.

Une évolution qui peut s'expliquer, selon les autrices du rapport, par le déclin « des mythes liés au viol

(comme l'idée que les violences sexuelles sont toujours commises par un inconnu), notamment grâce à #MeToo. » Il est essentiel de mettre en lumière le fait que la majorité des viols sont commis par un proche et que les idées reçues sur les violences sexuelles participent à leur déni et empêchent les victimes de recevoir de l'aide et de porter plainte.

Une meilleure prise en charge des victimes passe par l'extension du réseau des CPVS, un modèle belge unique et novateur. Quatre nouveaux centres doivent ouvrir leurs portes prochainement à Leuven, Genk, Namur et Arlon. L'objectif étant, à terme, d'avoir un centre par province. Et le projet de la secrétaire d'Etat est de pérenniser le financement (18 millions d'euros) au-delà de 2023.

« Chiffre noir »

Parallèlement, deux tiers des victimes qui se présentent à un CPVS portent plainte, soit un taux six fois supérieur à celles passant par un circuit classique (commissariat, hôpital). Les spécialistes estiment en effet que très peu de victimes (le « chiffre noir » de 10 % est souvent évoqué) portent effectivement plainte en cas de viol. Pour la rentrée prochaine, est prévu un projet pilote d'articulation de tous les acteurs et de lutte contre « le chiffre noir » ; il a été conçu en octobre dernier, après les témoignages d'agressions sexuelles dans certains bars d'Ixelles, par la secrétaire d'Etat, en collaboration avec le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne, et la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden.

L'amélioration de la prise en charge et surtout la récolte et la conservation des preuves auront-elles un impact sur les condamnations judiciaires ? Les classements sans suite, encore majoritaires, vont-ils diminuer ? Pour répondre à ces questions, l'évaluation scientifique des CPVS devra se poursuivre pendant plusieurs années.

24

La moyenne d'âge des victimes de violences sexuelles qui se présentent auprès des CPVS.

65

65 % des victimes se sont présentées au CPVS suite à un viol. Ou une tentative de viol (4 %).

66

66 % des victimes qui se sont présentées à un CPVS ont porté plainte.

La mise en place d'un baromètre



Le baromètre de la santé pourrait être utile pour d'autres crises. © ADAM GAULT/SCIENCE PHOTO LIBRARY / PHOTONONSTOP.

vain) et Olivier Klein (ULB), le psychologue social plaide pour que ce groupe de vigies devienne pérenne, qui pourrait être rebaptisé Psy et Société. « C'est une des leçons à tirer de la crise sanitaire : un tel baromètre de la santé mentale permet d'identifier les moments particuliers où la population est en détresse et d'agir plus rapidement sur une série de facteurs », confirme

Olivier Luminet, psychologue de la santé. « Au printemps 2021, par exemple, on a tout d'un coup mis en évidence le mal-être des jeunes. Si un baromètre de la santé mentale avait existé avant, on aurait pu voir la situation se dégrader. »

La perception psychologique des événements permet aussi de mieux épauler la prise de décision, qu'il s'agisse de prévention ou de suivi : « Prévoir les

comportements aide aussi à les modifier », poursuit le psychologue de la santé de l'UCLouvain. « On a essayé de comprendre pourquoi les gens sont prêts ou non à suivre des mesures à un moment donné. On a ainsi montré que des contradictions dans le discours contribuent à perdre la population. La question de ces changements de comportement, qui a été aussi essentielle que radicale au début de la crise, s'appuie à la fois sur la perception du risque et sur la motivation mais aussi sur le respect des besoins fondamentaux. On a pu mettre des mots sur les changements que les gens observaient dans leur vie de tous les jours. » Motivation volontaire (intrinsèque) ou imposée (extrinsèque), norme sociale, confiance, autonomie et besoins fondamentaux, autant de termes connus par les spécialistes du comportement humain que le groupe Psy et Corona a mis en avant tout au long de la crise... Comme le coach sportif connaît ses joueurs pour en tirer le meilleur.

« En plus des coups de sonde réguliers, on a aussi travaillé sur des scénarios qu'on a présentés à nos répondants, des petites vignettes expérimentales qui nous ont permis de voir comment ils réagiraient dans tel ou tel type de situation. Cela permet d'anticiper les politiques à venir. Or, la prospective en termes psychologiques, c'est souvent quelque chose qui manque en santé publique », complète Olivier Klein, directeur du centre de psychologie sociale et culturelle de l'ULB. Et de citer comme exemple l'un des points du dernier baromètre qui a cherché à comprendre qui serait disposé à se refaire vacciner selon différents scénarios futurs possibles, comme l'apparition d'un nouveau variant.

« La grande question reste de savoir ce qui peut se passer à l'automne et comment. Si des mesures plus strictes devaient à nouveau être mises en place, il faudra faire attention à l'effet d'accumulation et réagir très rapidement. Mais si tout se passe bien à l'automne, ça ne veut pas dire que les psy vont chômer », sourit Vincent Yzerbyt qui appelle donc de ses vœux la mise en

place d'un groupe Psy et Société. « On va voir comment on peut poursuivre et adapter ce modèle interuniversitaire et interdisciplinaire en lien avec la pratique. Les gens sont en effet en proie à l'inquiétude, qu'il s'agisse de la hausse du prix de l'énergie ou du changement climatique... »

Dès le premier jour de la pandémie de covid, il était clair qu'il ne s'agirait pas seulement d'une crise sanitaire sur le plan physique Les chercheurs du groupe Psy et corona

”